

Pour essayer de mieux comprendre la crise en Amérique centrale, nous nous sommes reportés à un document publié par le sous-comité chargé d'étudier les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles. Ces mots du rapport final de 1982 sont tout aussi justes aujourd'hui qu'ils l'étaient à l'époque.

La violence qui monte actuellement en Amérique centrale, et qui menace d'envahir toute la région, découle surtout de causes internes, mais elle est aggravée et répandue par l'introduction de modèles idéologiques de l'extérieur et par l'aide militaire fournie tant aux gouvernements répressifs qu'aux groupes révolutionnaires. Loin de promouvoir la stabilité, les politiques de certains pays voisins tendent à perpétuer et à intensifier l'instabilité.

Le sous-comité reconnaît que l'Amérique centrale et les Antilles ont une importance vitale pour les États-Unis et le bloc occidental. Il faut tenter dans la mesure du possible de protéger ces pays des rivalités entre superpuissances. L'indépendance de tous les pays de la région doit être respectée, et les interventions militaires de l'extérieur, quelle qu'en soit la source, doivent cesser (p. 11-12).

Mais la situation a évolué depuis lors. Beaucoup de témoins ont affirmé que, dans l'intervalle, la politique américaine avait contribué à la militarisation massive de l'Amérique centrale et entraîné par le fait même des violations généralisées et chroniques des droits de la personne. Ils ont recommandé que le Canada critique plus ouvertement l'administration américaine pour l'aide qu'elle accorde aux *contras* et la plupart des auteurs de mémoire ont dit souhaiter que le Canada ouvre une ambassade à Managua. D'après eux, en optant pour une solution militaire alors que les problèmes sont surtout sociaux et économiques, le gouvernement américain a armé les forces militaires d'Amérique centrale et les a grandement aidées à augmenter leurs effectifs; or les militaires ont prouvé à maintes reprises qu'ils étaient tout à fait indifférents aux droits de la personne. La majorité des membres du comité estiment nécessaire de souligner que la politique américaine est conçue en partie pour contrer l'intervention d'autres puissances militaires étrangères en Amérique centrale et soutiennent que le Canada doit pour sa part s'opposer à toute intervention extérieure en Amérique centrale, par quelque pays que ce soit.

Quelques membres du comité considèrent que le gouvernement devrait exercer des pressions sur le gouvernement des États-Unis pour l'amener à substituer à sa politique actuelle envers l'Amérique centrale, qui est axée sur le conflit Est-Ouest et sur la militarisation, une politique favorable à l'instauration de réformes sociales, économiques et politiques.

Ces mêmes membres du comité voudraient que le Canada participe à l'initiative des ministres des affaires étrangères du Groupe de Contadora et du Groupe de Lima pour convaincre Washington de la nécessité de mettre un terme au conflit et de modifier sa politique envers l'Amérique centrale. Nous convenons tous cependant que le Canada doit continuer à s'opposer à toute intervention de l'extérieur dans cette région, y compris au financement de groupes comme les *contras* et à l'envoi de troupes.

Ces généralités posées, le comité voudrait attirer l'attention sur la situation dans les cinq républiques de cette région. Bien que la situation des droits de la personne dans ces pays demeure au mieux incertaine, on observe des signes importants d'espoir et de progrès.

Le *Guatemala* est le pays d'Amérique centrale où les droits de la personne ont été le plus malmenés. Les violations des droits de la personne ont culminé dans ce pays au début des années 80, lors d'une campagne militaire de destruction terriblement efficace